Descriptif de module

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

1 *Intitulé du module* — *Politiques sociales* — *2024-2025*

Code
T.TS.SO352.F8.F.25

Type de formation *
☑ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres

Niveau
☑ module de base
☐ module d'approfondissement
☐ module avancé
☐ module spécialisé

Caractéristique
☑ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module
☑ module principal
☐ module lié au module principal
☐ module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
☑ semestre de printemps
☐ semestre d'automne
☐ module sur 2 semestres automne et printemps
☐ Autres

2 *Organisation*

Crédits ECTS *
6 ECTS

Langue
☐ allemand
☑ français
☐ anglais

3 *Prérequis*

☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☑ Pas de prérequis
☐ Autres

Autres prérequis

4 *Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage **

Compétence principale :

- 5 : Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques au niveau local, national et international.

Compétences secondaires :

- 4 : Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
- 1 : Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.

Objectifs d'apprentissage :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables :

- de connaître les dispositifs de politique sociale qui encadrent l'action du travail social ;
- d'identifier les acteurs de ces dispositifs, leurs logiques et leurs rapports ;
- de situer le rôle du travail social au sein de ces dispositifs ;
- de connaître les contextes locaux, nationaux et internationaux des dispositifs ; d'adopter une position critique et propositive par rapport à ces dispositifs.

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

5 *Contenu et formes d'enseignement* *

Contenus :

Caractérisations terminologiques : politiques publiques et politiques sociales, protection sociale, sécurité sociale, etc.

Architecture des politiques sociales notamment au travers d'une analyse socio-historique et institutionnelle

Contextes et acteurs des dispositifs de politique sociale

Assurances sociales : logiques des dispositifs et état lieux

Illustrations thématiques

Enjeux actuels, réformes et perspectives des dispositifs de politique sociale

Formes d'enseignement :

Apprentissage hybride (*blended learning*) : combinaison de séquences de formation en distanciel (en ligne) et de formation en présentiel.

- Cours ex-cathedra sous forme de capsules vidéo, PPT, lectures et documentation (en présentiel ou en distanciel)
- Classes inversées (en présentiel)
- Cours dirigés thématiques (CDT) en groupes d'étudiant-e-s suivis par des Professeur-e-s (en présentiel ou en distanciel)
- Coaching terrain par un-e représentant-e d'une organisation sociale issue d'un champ d'action sociale donné (en présentiel ou en distanciel)

6 *Modalités d'évaluation et de validation* *

L'évaluation se compose de deux parties :

- Un questionnaire à choix multiple (QCM) qui a lieu le jeudi 8 mai 2025 de 14h00 à 14h45. Il s'agit d'un examen individuel sur table sans documentation. Le QCM représente 30% de la note finale.
- Un livrable écrit de groupe sous forme PPT (10 slides, sans la page de garde, la table des matières et la bibliographie) qui doit être rendu au plus tard pour le dimanche 8 juin 2025 à minuit. Ce livrable doit être envoyé à l'adresse email suivante : hets-modules-f8-f9@hefr.ch
- Un examen oral de groupe d'une durée de 30 minutes (soit 20 minutes de présentation et 10 minutes de questions). Les pairs estudiantins assistent à l'examen en tant qu'auditeurs-auditrices durant une demi-journée. La participation à la demi-journée d'examen est obligatoire. La session des examens oraux se déroule entre le mercredi 11, le mercredi 18 et le vendredi 20 juin 2025 et le mercredi 25, le jeudi 26 et le vendredi 27 juin 2025.
  Le jour et l'heure de passage exacts seront communiqués à chaque groupe en temps voulu sur la plateforme moodle.

  L'examen oral et le livrable représentent 70% de la note finale.

Deux prérequis sont exigés pour se présenter à l'examen oral :

- la passation du QCM
- la transmission du livrable en temps et en heure, selon les formes prescrites

La note finale individuelle au module s'obtient en cumulant les points obtenus aux deux parties susmentionnées. Les deux parties de l'évaluation constituent une échelle de notation comptabilisant 100 points au total. La note E (suffisance) s'obtient avec 60 points.

Les aspects formels et détails à propos du module F8 sont précisés dans le document intitulé « modalités pédagogiques, conditions d'évaluation et de répétition » ad hoc disponible sur la plateforme moodle de Cyberlearn.

7 *Modalités de remédiation* *

- ☐ remédiation possible
- ☑ pas de remédiation

7a *Modalités de remédiation (en cas de répétition)* *

- ☐ remédiation possible
- ☑ pas de remédiation

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Modalités de répétition

"L'étudiant-e qui obtient une note F à un module doit le répéter dès que possible", conformément à l'art. 30 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO adopté le 2 juin 2020 (entrée en vigueur le 14 septembre 2020).

En cas d'obtention de la note F à la session de juin, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) Passer une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors de la deuxième session d'examen prévue durant l'année académique.

b) Répéter le module, en fréquentant à nouveau les enseignements et en passant l'évaluation prévue en fin de module l'année académique suivante. (Attention, les modalités d'évaluation du module peuvent varier d'une année académique à l'autre).

L'étudiant-e doit annoncer par écrit (email) à la responsable du module et au secrétariat secretariat-ts@hefr.ch, au plus tard dix jours après la réception du courrier lui notifiant la note F, la modalité de répétition retenue. Passé ce délai, la modalité a) s'applique automatiquement par défaut.

Si l'option de répétition a) est retenue, les modalités de la session de septembre 2025 sont les suivantes :

- Un **questionnaire à choix multiple (QCM)** qui a lieu le **jeudi 28 août 2025**. Il s'agit d'un examen individuel sur table sans documentation. L'horaire sera précisé en temps voulu par la responsable de module aux étudiant-e-s concerné-e-s.
- Un **livrable écrit retravaillé individuellement** sous forme PPT (10 slides, sans la page de garde, la table des matières et la bibliographie) qui doit être rendu au plus tard pour le **vendredi 29 août 2025 à minuit**. Ce livrable doit être envoyé à l'adresse email suivante : hets-modules-f8-f9@hefr.ch.
  Un examen oral individuel d'une durée de 20 minutes a lieu le **jeudi 4 et/ou le vendredi 5 septembre 2025**, les horaires de passage seront précisés en temps voulu par la responsable de module aux étudiant-e-s concerné-e-s.

Les deux prérequis pour se présenter à l'examen oral de répétition sont identiques à ceux de la session de juin.

La pondération des différentes parties évaluées pour le décompte de la note finale est identique à celle de la session de juin. Les deux parties de l'évaluation constituent une échelle de notation comptabilisant 100 points au total. La note E (suffisance) s'obtient avec 60 points.

Les aspects formels et détails à propos du module F8 sont précisés dans le document intitulé « modalités pédagogiques, conditions d'évaluation et de répétition » ad hoc disponible sur la plateforme moodle de Cyberlearn.

8 *Remarques*

L'inscription à la plateforme moodle de Cyberlearn est obligatoire.

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

9 *Bibliographie*

Bonoli, G., Champion, C. (2015). Federalism and Welfare to Work in Switzerland: The Development of Active Social Policies in a Fragmented Welfare State. *The Journal of Federalism*, *45*(1), 77#98. https://doi.org/10.1093/publius/pju025

Bonvin, J.-M., Hugentobler, V., Knöpfel, C., Maeder, P., & Tecklenburg, U. (Éds.). (2020). Dictionnaire de politique sociale suisse. Editions Seismo. https://doi.org/10.33058/seismo.20729

Bonvin, J.-M., Gobet, P., Rossini, S. & Tabin, J.-P. (Éds.). (2011). Manuel de politique sociale, Editions EESP.

Häusermann, S. (2010). Reform Opportunities in a Bismarckian Latecomer: Restructuring the Swiss Welfare State. In B. Palier (Ed.) A Long Goodbye to Bismarck ? The Politics of Welfare Reform in Continental Europe (pp. 207-231), Amsterdam University Press.

Hassenteufel, P. (2022). Sociologie politique de la mise en place et des transformations de l'État social. In O. Giraud & G. Perrier (Éds.), Politiques sociales : L'état des savoirs (pp. 137#152). La Découverte. https://doi.org/10.3917/dec.girau.2022.01.0137

Knoepfel, P., Larrue, C, Savard J.-F., Varone, F. (2015). Analyse et pilotage des politiques publiques : France, Suisse, Canada, Presses de l'Université du Québec.

Ladner, A. & Soguel, N. (2013). Manuel d'administration publique suisse. Presses polytechniques et universitaires romandes.

Obinger, H., Armingeon, K., Bonoli, G. & Bertozzi, F. (2005). Switzerland: the marriage of direct democracy and federalism. In H. Obinger, S. Leibfried, & F. Castles (Ed.), Federalism and the welfare state: new worlds and the European experience (pp. 263-304), Cambridge University Press.

Cette liste de références n'est pas exhaustive. D'autres indications bibliographiques seront transmises lors des cours, des classes inversées et des cours dirigés thématiques (CDT).

Les étudiant-e-s peuvent également se référer aux supports de cours, articles scientifiques, textes, ressources web, audio, etc. distribués, présentés en cours et/ou mis en ligne par les Professeur-e-s du module.

Il est également recommandé de suivre régulièrement l'actualité sociale par la lecture de la presse régionale, nationale et spécialisée.

10 *Enseignant·e·s*

Bickel Jean-François
Guex Chantal
Gutjahr Elisabeth
Kaeser Béatrice
Renevey Benoît

Responsable de module *

Chantal Guex

Descriptif validé le *

1er février 2025

Descriptif validé par *

Etienne Jay
Responsable de filière